



Ecole Maternelle  
161 rue de la Rivoirette  
38 510 Morestel  
04 74 96 79 40  
[maternelle.morestel@free.fr](mailto:maternelle.morestel@free.fr)

## COMPTE RENDU du CONSEIL d'ECOLE

### séance du mardi 18 novembre 2014

### 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole année scolaire 2014/2015

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 18 novembre 2014 à 18h00, dans la salle des maîtres de l'école maternelle.

Etaient présents :

- M Rival, Maire de Morestel, Mme Perrin, adjointe, M Vial, adjoint en charge des travaux, mairie de Morestel
- Mmes Bonvini, Ghoris, Farges, Pinaud, M Bernard parents délégués
- Mmes Charbonnier, Fernandez, Hervier, Valla, Mme Philibert, enseignantes ; M Hervet, enseignant spécialisé
- Mme Chapeau, responsable des ATSEM(s)
- Mr Feuillet, DDEN

absents excusés

- Mme CULOMA, inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Sanchez-Lambert, directrice
- Mme Guienne, psychologue scolaire
- Mr Paviot, DDEN

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

#### 1. Rappel des attributions du Conseil d'école

Les parents délégués ont été informés par écrit du rôle et des attributions du Conseil d'Ecole afin de mieux appréhender leur rôle. Le Conseil d'Ecole se réunit 3 fois par an pour discuter entre partenaires de la vie de l'école.

#### 2. Organisation de l'école

##### 2.1 Présentation de l'équipe éducative et des effectifs

L'école maternelle Saint-Exupéry compte à ce jour 139 élèves : 43 élèves de Petite Section, 46 élèves de Moyenne Section et 50 élèves de Grande Section répartis en 5 classes.

La répartition des élèves dans 1 classe de Petite et Moyenne Section, 2 classes de Petite et Grande Section et 2 classes de Moyenne et Grande Section a été un choix pédagogique de l'équipe. Tous les élèves de même niveau feront le même programme. Les classes de Petite et Grande Section et de Moyenne et Grande Section ont un effectif allégé en début d'après-midi pendant le repos des petits et des moyens ce qui permet un travail dans de très bonnes conditions en début d'après-midi. Cette année, l'équipe enseignante est donc formée de 6 enseignantes : 5 classes + l'enseignante qui effectue la décharge de direction le mardi, Mme Aurélie Philibert.

Nom de l'enseignante	classe	ATSEM	nombre d'élèves	
Sandrine CHARBONNIER	Petite Section /Grande Section	Nathalie BOUYOUD-BOUTTAZ	14+13	27
Ann SANCHEZ-LAMBERT Aurélie PHILIBERT	Petite Section/Moyenne Section	Elodie THIROLOIX	15+13	28
Séverine VALLA	Moyenne Section/Grande Section	Hélène DHOTEL	16+12	28
Valérie HERVIER	Petite Section/Grande Section	Nathalie CHAPEAU Sandra PEYROLLE	14+13	27
Magali FERNANDEZ	Moyenne Section/Grande Section	Edwige MEYRIEUX	17+12	29
TOTAL			139	

L'équipe enseignante est aidée dans sa tâche par une équipe d'ATSEM (s) très impliquée et efficace.

##### 2.2 Règlement intérieur de l'école maternelle

Il est demandé aux parents s'ils souhaitent apporter des modifications au règlement de l'école. Après discussion avec les parents, aucune modification du règlement scolaire ne sera apportée cette année autre que la modification des horaires de l'école suite aux nouveaux rythmes scolaires.

Le règlement a été présenté aux membres du Conseil d'école et a été voté à l'unanimité.

##### 2.3 Projet d'école et actions de l'année

Le nouveau projet d'école est présenté. Il sera mis en place dès cette année scolaire et il est élaboré pour 4 ans. L'équipe enseignante a voulu entreprendre un travail qui porte sur l'attention, la mémorisation et l'écoute. En effet, les enseignantes ont constaté que les élèves ont des difficultés à écouter, notamment en ce qui concerne les consignes ce qui nuit aux apprentissages.

Le projet d'école se décline en 4 axes :

AMELIORATION DES RESULTATS : Développer l'attention, l'écoute et la mémorisation

EDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE, SPORTIVE ET HUMANISTE

Favoriser l'accès à la culture en privilégiant les ressources locales

Culture scientifique : travailler en équipe sur la découverte de la matière et des objets

REPONSE A LA DIFFICULTE SCOLAIRE ET/OU REPONSE AUX BESOINS PARTICULIERS

Favoriser l'accès à la langue orale française pour les enfants non francophones

Améliorer les compétences transversales d'attention, d'écoute et de mémorisation

VIE SCOLAIRE (relation école-famille, communication, ...)

Améliorer les relations école/famille

Favoriser les échanges intergénérationnels

Pour chaque axe, une action est prévue chaque année.

Cette année, un projet cirque est prévu avec l'intervention d'un professionnel du cirque qui encadrera les élèves durant 10 séances. Ce travail s'achèvera par une présentation d'un spectacle devant les parents d'élèves. Cette intervention est entièrement financée par ADELE (Sou des Ecoles) pour un montant de près de 3 000 euros.

Le projet d'école sera mis en ligne sur le site de l'école.

### 3 Vie de l'école

#### 3.1 Mise en place de l'aide personnalisée

Cette année l'APC ( Aide Pédagogique Complémentaire) continue. La seule nouveauté est que les directeurs d'école sont dispensés d'APC ce qui signifie que les élèves de Mme SANCHEZ-LAMBERT seront pris en charge par les autres enseignantes.

L'équipe enseignante a choisi de privilégier l'aide individualisée aux élèves. Elle se déroule les mercredis et vendredis de 11h45 à 12h15 . Une quinzaine d'élèves ont bénéficié de cette aide pour la 1<sup>ère</sup> période.

C'est l'équipe enseignante qui propose l'aide personnalisée pour un enfant et les parents doivent signer une autorisation s'ils souhaitent que leur enfant bénéficie de cette aide. Les enfants ne sont pas systématiquement pris en charge par leur enseignante.

#### 3.2 Activités scolaires : présentation des projets

Le site de l'école : <http://maternelle.morestel.free.fr> permet aux parents de suivre la vie de l'école.

Dans le cadre de la semaine du goût, un travail a été réalisé dans toutes les classes sur les fruits.

Tous les élèves de Grande Section se rendront à la bibliothèque municipale à partir du mois de décembre pour travailler autour des albums choisis dans le cadre du Prix Nord Isère.

Le clown PANDY viendra nous présenter son spectacle le 16 décembre. Ce spectacle est offert par l'association ADELE qui lancera le projet cirque. Les interventions dans les classes débiteront en janvier pour s'achever par 2 spectacles le mardi 7 avril et le jeudi 9 avril à 18h30.

### 4. MOYENS

#### Gestion des budgets

La mairie augmente le budget alloué à l'école de 1% par rapport à l'an passé ce qui fait une somme globale de 6500 € pour l'achat des fournitures scolaires, plus 320 € pour la direction et 750 € pour le petit matériel.

ADELE finance le projet cirque et alloue comme tous les ans une somme de 500 € pour l'achat de livres de bibliothèque.

### 5. SECURITE

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 7 octobre 2014. Ce 1<sup>er</sup> exercice permet surtout aux élèves d'entendre la sonnerie d'alerte et de voir ce qu'il faut faire lorsque cette dernière retentit. L'exercice est annoncé aux élèves ce qui ne sera pas le cas pour les exercices suivants. Les exercices d'évacuation permettent d'améliorer les comportements afin d'être le plus efficace possible en cas de problème.

### 6. RYTHMES SCOLAIRES

Les nouveaux rythmes scolaires sont mis en place depuis la rentrée. Les élèves travaillent 5 matinées et le vendredi après-midi est réservé au TAP. Il est difficile de faire un bilan dès à présent même si les enseignantes notent une fatigue plus importante en fin de période.

Un bilan sera fait lors du dernier conseil d'école de l'année.

#### Questions des parents :

1) **Ne peut-on pas enlever les crottes de chiens plus régulièrement, car tous les jours il y en a des nouvelles sur le chemin d'entrée. La consigne a été passée aux services techniques pour les enlever. Les parents notent une amélioration depuis peu.**

2) **Ne peut-on pas revoir le tarif des TAP car beaucoup de parents se plaignent que les activités ne sont pas intéressantes ( coloriages, gommettes, etc ...) et que les petits font la sieste jusqu'à 15h30.**

**La mairie expose les activités faites au TAP. Elles sont diversifiées. Pour la première période, un projet automne a été élaboré. Les enfants préparent un calendrier de l'aveut. Il ne faut pas se fier à ce que disent les enfants au niveau des activités. Les enfants ne font pas de coloriage.**

**Les enfants qui font la sieste sont réveillés à 15H pour faire une activité.**

**Le paiement a été voté, le prix ne correspond pas à ce que coûte réellement les TAP. Le personnel est qualifié.**

**Les parents qui souhaitent avoir des informations peuvent se renseigner auprès des personnes assurant les TAP.**

**Les parents souhaitent que la mairie communique davantage sur les activités.**

**La mairie précise qu'elle a un bon retour sur les TAP. Un bilan sera fait au prochain conseil d'école.**

3) **Pourrait-on rajouter des distributeurs de papier toilette dans les WC : les enfants sont obligés de se lever et de se promener à chaque fois( en mettre 1 sur 2 si possible).**

**La mairie va étudier la possibilité de le faire.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

À Morestel, le 18 novembre 2014

La Secrétaire de séance, Mme Hervier

Pour la Directrice , Mme Charbonnier



#### Copie transmise à

- Madame Culoma, Inspectrice de l'Education Nationale  
- Monsieur Rival, Maire de Morestel  
- Monsieur Paviot, DDEN

- Mesdames et monsieur les représentants des parents d'élèves  
- Mmes les enseignantes, Mme Guienne ( psychologue scolaire), M Hervet (maître E)